

*FISCALITE / REMETTRE EN CAUSE LA
FISCALITE ? (P. 2)*

*FERMOSCOPIE / À PLOUBEZRE
CHEZ PASCAL SALAUN (P. 6)*

*GESTION DE L'HERBE /
PÂTURAGE À LA NÉO-ZÉLANDAISE
AVEC UN CONSULTANT IRLANDAIS
(P. 7 ET 8)*

L'écho du Cedapa

N° 100 - MARS-AVRIL 2012 - 4 €

Quand la solution devient le problème...

La lecture du compte-rendu de la journée sur « la réduction des fuites d'azote » organisée à Ploermel par la Chambre régionale d'agriculture de Bretagne, Arvalis et l'Inra, a fait bondir plus d'un adhérent du CEDAPA.

Alors finalement, les algues vertes en Bretagne, c'est la faute des prairies ?! Ben mince alors ! Dire qu'on croyait que les nitrates en Bretagne étaient liés à l'intensification animale, aggravée par le développement des surfaces en maïs qui laissent le sol (plus ou moins) nu l'hiver.

Loin de nous l'idée de nier les quantités d'azote libérées par le retournement d'une prairie. Le programme Système Terre et Eau avec l'INRA l'a en son temps pointé, encourageant les éleveurs à préférer une rotation prairie-betteraves-blé, plutôt que prairie-maïs-blé. Le CEDAPA continue d'ailleurs à expérimenter pour renouveler des prairies rapidement et en limitant les fuites d'azote.

Mais bon, comme on ne retourne pas tous les ans toute sa sole en prairie (et plus on a de prairies, moins on les retourne !), les chercheurs avaient conclu à la meilleure performance des systèmes herbagers pour limiter les fuites d'azote. Conclusion confirmée dans les plans de lutte contre la prolifération d'algues vertes à Lannion et St-Brieuc

Ben alors ? Tout tient finalement dans l'intitulé de cette fameuse journée de Ploermel : "les fuites d'azote à la parcelle". Ce qui est vrai à l'échelle de la parcelle ne l'est plus à l'échelle du système d'exploitation. Nous qui croyions que les instances agricoles, récemment converties à l'agriculture écologiquement intensive, ne juraient plus que par les agro-systèmes !

Tout cela ne serait qu'anecdote si ces débats techniques ajoutés au changement des normes Corpen pour les vaches laitières n'entretenaient pas (volontairement ?) un flou dans la tête de nos collègues agriculteurs qui souhaiteraient aller vers plus d'herbe. Qu'on veuille freiner les évolutions de système des fermes, qu'on ne s'y prendrait pas autrement...

PASCAL HILLION ET NATHALIE GOUÉREC

Les cafés installation, « avancer ensemble grâce aux expériences des autres » (page 3)



Dossier parasitisme chez les petits ruminants (pages 4 et 5)

L'INFORMATION TECHNIQUE POUR GAGNER EN AUTONOMIE



Changer la fiscalité

"Est-il aujourd'hui autant nécessaire de favoriser l'accumulation des moyens de production en agriculture, alors que la société est confrontée à un chômage de masse et à des enjeux écologiques majeurs ?", s'interroge un groupe de travail de la FNCIVAM lors d'une journée de réflexion sur la fiscalité agricole à Paris. Compte-rendu.

Le régime fiscal du réel agricole a été créé en 1974 avec deux objectifs principaux :

- la justice et la transparence, par rapport au forfait agricole réputé injuste et aveugle
- l'amélioration de la productivité du travail et la croissance des entreprises.

Des objectifs pas spécifiques à l'activité agricole. Mais sur lesquels il convient pour la FNCIVAM de s'interroger.

Une exploitation qui renouvelle son tracteur tous les deux ans bénéficie d'une déduction pour investissement (DPI), réintégrée au rythme de l'amortissement dégressif (AD) du tracteur, tracteur qui revendu au dessus de sa valeur comptable donne lieu à une exonération de plus-value (Exo PV). Un arsenal fiscal qui entraîne au final une réduction de charges sociales de l'exploitant et une diminution de l'impôt sur le revenu. Bref, un manque à gagner global pour l'Etat soit directement - moins d'impôts perçus - soit indirectement - augmentation des transferts sociaux du fait d'un revenu fiscal plus bas.

Pour le plus grand bonheur de l'agriculteur ? Cela reste à prouver... *"L'obsession fiscale, c'est-à-dire l'objectif de maximiser le revenu en utilisant les dispositifs fiscaux, peut se faire au détriment de la maximisation du revenu en cherchant à produire le plus et le mieux avec le moins possible (d'intrants et de travail)... sans parler du souci de protéger l'environnement"*.

Si *"l'obsession fiscale"* conduit bien à des gains de productivité du travail, ce groupe de paysans de la FNCIVAM lui voit donc aussi des aspects défavorables :

- à la maîtrise de l'endettement
- à la sécurisation durable du revenu dans le contexte nouveau de grande instabilité des prix agricoles
- à des conditions sereines de travail, aux plans physiques et psychologiques
- à la transmissibilité de l'exploitation.

Plus globalement, les paysans jugent les effets de la fiscalité de moins en moins tolérables : *"ces dispositions sont propices au productivisme plutôt qu'à l'économie et la sobriété"*. Et d'appeler au minimum à des évolutions législatives dans le cadre du dispositif actuel : supprimer l'exonération des plus-values, *"pour contribuer à un usage plus économique que fiscal des options d'amortissement"*, conditionner la déduction pour investissement à la réponse aux enjeux sociaux et environnementaux (évolution de la ferme vers plus de durabilité ?), imposer des durées plus longues d'amortissement, *"plus en rapport avec l'obsolescence réelle des biens"*. Mais le sujet mériterait davantage, une vraie refonte de la fiscalité des entreprises pour favoriser la sobriété, l'économie, l'autonomie et la protection des ressources... Tout un programme...

Le CEDAPA prévoit pour septembre une journée de formation sur la fiscalité, dans une optique de reconquête de l'autonomie décisionnelle, y compris dans les choix fiscaux.

> repères et définitions

505.100 chefs d'exploitations inscrits à la MSA en 2009

+ 90.000 cotisants solidaires

27,4% (138.700) sont au forfait

72,6% (366.400) sont au réel

Déduction pour investissement (DPI) : déduction du revenu fiscal en année N en vue d'un investissement à réaliser avant N+6 sous peine de sa réintégration au revenu fiscal

Le plafond de DPI est proportionnel au revenu. Les règles de réintégration de la DPI dépendent de l'investissement :

- pour un équipement (tracteur), la Dpi est réintégrée selon le rythme d'amortissement du bien
- pour une augmentation de cheptel, la DPI est définitivement défiscalisée
- pour l'acquisition de parts sociales, elle est réintégrée par dixième.

Amortissement dégressif (dérogatoire à l'amortissement linéaire) : option consistant à répartir, sur la même durée, l'amortissement du bien selon des annuités décroissantes. Par exemple, sur cinq ans, chaque année 45% de la valeur résiduelle comptable)

Exonération de plus-value : permet de soustraire du revenu fiscal la différence entre valeur de vente et valeur comptable. Pour un chiffre d'affaires inférieur à 250.000 euros, la plus-value est totalement exonérée.

RECONDUCTION DE LA SFEI POUR LES SIGNATAIRES DE 2007...

Pour les agriculteurs ayant contractualisés un CAD ou une MAE en 2007, votre contrat arrive à terme en mai 2012.

Contrairement à ce qui avait été annoncé dans l'Echo du CEDAPA n°98, pas de prolongation du contrat actuel mais la possibilité de signer un nouveau contrat de 5 ans.

En 2014, il vous sera proposé de vous engager de nouveau dans un contrat

MAE pour 5 ans sur un cahier des charges de la SFEI validé dans la nouvelle programmation. S'il est différent (ou inexistant), vous aurez la possibilité d'arrêter votre engagement sans demande de remboursement.

Les éleveurs laitiers doivent prendre en compte dès maintenant les nouvelles normes CORPEN.

Le contrôle des engagements de la SFEI sera fait sur les bases des

nouvelles normes CORPEN. Il vous faut donc bien vérifier que vous respectez toujours la SFEI (notamment les 140 uN organiques par ha SAU) avec l'application de ces nouvelles normes dès mai 2012.

Il faut donc compter, pour une durée de plus de 7 mois de pâturage, 104 UN pour les vaches à moins de 6000 kg et 115 pour les vaches entre 6000 et 8000 kg.

La longue route vers l'installation

Jennifer Corbeau a pour projet de s'installer en ovin lait à Trémargat. Une installation pas forcément simple malgré un réseau local, qu'elle a conforté à travers sa participation à des cafés installation.



« Ca fait 7 ans qu'est née l'idée de s'installer, c'est dans la moyenne des gens qui s'installent hors cadre familial », estime Jennifer Corbeau.

Le projet de devenir agricultrice est né de l'envie de vivre à la campagne et donc de créer son activité localement plutôt que de faire des kilomètres pour aller travailler en ville. « Je suis fille de paysans, producteurs de porcs. Le cadre de vie qu'ils avaient choisi en devenant paysan me correspondait complètement, mais je ne voulais pas comme eux dépendre des cours du marché. Ils ont beaucoup galéré dans cette filière. » Après un BPREA et plusieurs stages en ovin et caprin, le projet se précise : ce sera une installation en brebis laitières. « Mon maître de stage m'a transmis plein de choses, notamment sa passion. Je voulais m'installer en faisant un produit fini, faire toute la chaîne ». Elle travaille aussi chez Roger et Lilie Dagorne à Plouguernevel, mais elle ne veut pas rester salariée : « j'ai envie de maîtriser ce que je fais ! »

Des terres se libèrent alors sur Trémargat mais le projet de reprise échoue. C'est un coup dur, le projet est mis de côté. « J'ai trouvé dur le milieu agricole »

Elle décide alors de partir pendant un an à la rencontre de paysans en France. Elle échange avec eux sur leur parcours, la vision de leur projet. « J'ai vu que les difficultés à l'installation sont présentes partout. Et ça m'a conforté dans mon projet ».

7 ans. Une durée « normale ? » pour aboutir à une installation

C'est donc encore plus motivée dans son projet d'installation qu'elle revient à Trémargat. Aujourd'hui, le projet s'est précisé : elle s'installe avec son ami, Bruno Jégou, qui avait lui aussi un projet d'installation en bovin viande. Plutôt que de privilégier l'une ou l'autre des productions, ils décident de mener les deux en parallèle. « J'ai toujours eu en tête d'avoir un petit troupeau. Je ne veux pas d'un système où je passe les trois quarts de mon temps en fromagerie ».

L'installation se fait progressivement car Bruno a un peu de terres sur Trémargat. Ils commencent donc à constituer le troupeau. Avant l'installation officielle prévue fin 2012, ils doivent reprendre des terres à la suite d'un agriculteur qui part en retraite. Mais un des propriétaires (18 ha) ne veut pas leur louer les terres ;

« nous sommes pourtant les seuls à avoir obtenu l'autorisation d'exploiter ». Là aussi, ils ont eu le soutien de paysans (Confédération paysanne) pour des conseils par rapport aux démarches à effectuer. « C'est important de pas être seul face à cela parce qu'à la fin c'est démoralisant. Ce qui n'est pas évident, c'est de réussir à ce que tout concorde en même temps : trouver des terres, pouvoir les avoir, constituer un troupeau, trouver le financement... »

« J'ai trouvé dur le monde agricole »

« Je crois beaucoup aux réseaux. On ne se voit pas tous seuls sur notre ferme avec nos questions. C'est important de savoir que tu as des endroits, des temps pour faire part de tes difficultés, avoir des réponses, savoir que tu peux appeler quelqu'un quand tu as besoin d'un conseil ». Les cafés installation participent à créer ce réseau, à mettre en relation les personnes qui s'installent, à faire circuler des informations. « Pour quelqu'un qui arrive, ce peut être l'amorce de plein de choses ».

JEANNE BRAULT, CEDAPA

Le CEDAPA, le GAB, la FRCIVAM se sont organisés pour proposer dans les Côtes d'Armor un accompagnement global à l'installation. Premier objectif : aider les porteurs de projets à se constituer un réseau. Les cafés installation répondent à cet objectif.

Les cafés installation sont des soirées d'échanges pour les personnes en projet d'installation agricole et les agriculteurs en place. Ils sont l'occasion de se connaître, de partager des projets et des interrogations sur la création de son activité, mais aussi sur son projet de vie. " L'idée c'est d'avancer ensemble grâce aux expériences des autres ".

Cinq soirées ont eu lieu en 2011, au niveau local, réunissant en moyenne 15 à 30 personnes à chaque café.

Prochaines dates :

6 juin, en centre-ouest Bretagne

19 juin, à l'est des Côtes d'Armor

FORMATIONS

Deux rendez-vous sur l'herbe, pour sensibiliser les éleveurs au Plan Algues vertes et à la possibilité d'intégrer plus de prairies à leur système de production :

- le 10 mai chez Pascal Hillion (Saint-Bihy, vaches allaitantes)
- le 15 mai chez Jean-Pierre Guernion (Hillion, vaches laitières)

Et avec le Gab sur la conduite des cultures en bio :

- le 24 mai : désherbage mécanique chez Jean-pierre Guernion
- le 28 juin, chez Alain Fleury, puis chez Laurent et Françoise Le Mézec, à Plourhan : rallye cultures

- 15 mai : Rallye herbe Sud Ouest
- 14 mai : Groupe d'échanges ovin-caprins à Locarn
- Et la journée technique du CEDAPA le 22 mai chez Yann et Cécile Le Merdy à Louargat

Des animaux peu infestés, sur des pâtures peu infestées

Une bonne gestion parasitaire sur l'élevage ne se résume pas à l'utilisation d'anthelminthique, explique Jacques Cabaret, chercheur à l'Inra, mais s'accompagne d'une utilisation raisonnée des prairies. Il n'est pas question d'éliminer totalement le parasitisme mais de limiter son extension et ses effets sur les animaux. Une bonne gestion passe par une bonne connaissance du parasitisme au niveau de la ferme, des périodes où le risque est plus grand. Enfin le parasitisme doit s'interpréter dans le contexte particulier de chaque exploitation.



Jacques Cabaret de l'Inra avec les éleveurs ovins et caprins. Prochaine journée du groupe : le 14 mai à Locarn (plus d'infos auprès de Jeanne Brault, au 02 96 74 75 50)

"Le parasitisme est un souci majeur pour nous", témoigne Achille Talon, éleveur de chèvres à Trémargat, qui accueille le groupe d'éleveurs ovins-caprins. Idem pour les éleveurs de moutons. Il y a cependant une grosse différence d'immunité entre les agneaux et les brebis, qui n'existe chez les chèvres que dans une moindre mesure : "pour se défendre contre les parasites les chevrettes sont très nulles, et les chèvres... nulles", résume Achille. Jacques Cabaret, chercheur à l'Inra, propose aux éleveurs d'élaborer une stratégie de lutte sur leur élevage, propre à leur situation. La première étape est de faire un diagnostic de l'élevage : "Dans une étude, on a montré qu'il n'y a aucune relation entre les parasites que les éleveurs jugent importants et ce qu'ils ont réellement dans leur élevage !"

Tous les ovins et caprins au pâturages sont infestés pas des strongles digestives

En clair, il faut des outils d'aide au diagnostic pour l'éleveur. Un ovin peut héberger des nématodes parasites du tube digestif (six espèces sont couramment présentes) ou des poumons, des trématodes (douve ou paramphistomes), des cestodes (Moniezia). Le premier outil de diagnostic, c'est la coproscopie standard, qui donne un comptage du nombre d'oeufs de parasites dans les

matières fécales (coccidies, strongles digestives, moniezia, nematodes, trichures) et fournit ainsi une évaluation indirecte de l'intensité de l'infestation pour l'ensemble des strongles digestifs. "Car tous les ovins et caprins à l'herbe sont infestés par les strongles digestifs !"

"Le problème est qu'une coproscopie coûte 10 euros, ce qui représente un certain nombre de traitements ! Et qu'en plus il faut en faire plusieurs !" La solution préconisée : faire analyser un mélange de matières fécales, de 5 à 10 animaux, de la même catégorie : "attention à ne prélever que les crottes du jour". Il faut demander trois examens au minimum de cet échantillon composite : "pour avoir une valeur moyenne de l'élevage". L'idée est de faire cet examen de base deux fois par an : une fois à l'automne, une fois au printemps (coût total : 60 euros par an).

Si le résultat d'analyse donne beaucoup d'oeufs, on traite tout le monde. S'il y en a peu, je ne traite pas. "Entre les deux, qui je traite ?" Les animaux qui présentent des symptômes (poil piqué, selles molles), les animaux qui produisent le moins.

Le seuil : 200 oeufs par gramme pour les chèvres

Il faut aussi s'entendre sur le beaucoup ou le peu, une norme variable en fonction des interlocuteurs des éleveurs. "Tout dépend de chez qui on raisonne", répond Jacques Cabaret.

"Pour les chèvres, le niveau de tolérance est plus bas, autour de 200 oeufs par gramme, car les chèvres produisent beaucoup de lait par rapport à leur poids". Pour les ovins, le niveau acceptable va jusqu'à 300-400 oeufs par gramme, mais "pour des agneaux, dès 200-300 oeufs il faut faire quelque chose".

Autre outil de diagnostic, les coproscopies particulières pour détecter les douves, le paramphistome ou les protostrongles. Utiles de temps en temps, mais pas tous les ans, "car les espèces parasitaires présentes sur un site ne varient pas brutalement". A faire plutôt à l'automne. Dernier outil, plus exceptionnel : l'autopsie parasitaire. "C'est cher (100 euros), mais on en a pour son argent. Elle permet par exemple de détecter la présence d'*Haemonchus*, responsable d'anémie. A faire si vous avez 2 ou 3 morts d'origine parasitaire supposée".

Quand on sait, qu'est-ce qu'on fait ?

L'objectif est d'obtenir des animaux peu infestés, sur des prairies peu infestées. Côté prairies, le retournement de la prairie est le remède radical pour juguler le parasitisme, mais difficilement applicable largement ! Récolter l'herbe et ne pas faire pâturer la prairie est aussi une solution, qui a aussi beaucoup de contraintes : "chez des éleveurs avec de gros problèmes de strongles résistants au traitement, on a laissé les animaux en

bâtiment et récolté l'herbe en foin ou en ensilage jusqu'en juillet. Les prairies, ainsi assainies, ont ensuite été "réinfectées" par des nématodes non résistants à faible dose. Car la nature a horreur du vide !" Le pâturage mixte ovin ou caprin /bovin ou ovin-caprin/équidé a parfois des avantages pour nettoyer le terrain, mais ce n'est pas une arme absolue. Côté gestion du pâturage, dès qu'on est en pâturage tournant, il n'y a pas vraiment de différence observée.

Seule la coupure d'hiver, si c'est une vraie coupure (absence totale de sortie des animaux, même, surtout, sur une parcelle autour de l'étable !), constitue un vide sanitaire qui donne des résultats (voir témoignage ci-dessous).

Des tanins condensés dans les prairies

"Il y a une voie intéressante sur les variétés prairiales ou aliments qui protégeraient les moutons, mais aussi les chèvres" : glands, bogues de châtaignes, les lotiers, le sainfoin, le sulla en Nouvelle-Zélande (sainfoin d'Italie), toutes des espèces qui contiennent de fortes teneurs en tanins condensés (tanins qui ne traversent pas la barrière intestinale). Différentes études réalisées chez les caprins et ovins montrent en effet

que la consommation de tanins concentrés (à travers le pâturage de prairies riches en plantes à tanins, le foin de ces prairies, ou des apports directs type quebracho) engendre une réduction de parasites dans les fèces, mais aussi une meilleure croissance un meilleur gain de poids chez des ovins parasités.

Des traitements sélectifs et ciblés

Côté animal, *"80% des parasites sont chez 20% des animaux"* : si on traite tout le troupeau, c'est inutile pour une bonne partie d'entre eux. Jacques Cabaret préconise donc des traitements sélectifs (pas tous les animaux) et ciblés (sur les parasites présents effectivement dans l'élevage). Ainsi dans une situation d'élevage où des agneaux nés en mars vont sortir au pâturage avec leur mère, on va traiter seulement les brebis qui ont mis bas à cette période, en début de lactation, et pas tout le troupeau. *"On protège ainsi les petits, qui ne seront traités qu'entre mai et juin, et d'une année sur l'autre on limite l'infestation des prairies"*. Si les petits ne sortent pas au pâturage, il peut ne pas être utile de traiter.

"La sensibilité aux parasites est très héritable", mais en Europe la sélection génétique pour la résistance aux strongles

n'est pas utilisée. Au niveau de l'élevage, on peut néanmoins pratiquer une sélection négative, c'est-à-dire éliminer de la reproduction les animaux les plus sensibles. Il est aussi très intéressant de repérer les animaux *"sentinelles"*, qui commencent avant les autres à avoir le poil piqué ou des selles molles. A Trémargat, c'est Dondon. *"Dondon chope tout ce qui passe ; dès que Dondon déconne, on fait une coproscopie."*

Avec quoi traiter ? Pour Jacques Cabaret, les produits homéopathiques et phytothérapeutiques ne permettent pas de réduire convenablement l'infestation parasitaire : *"je me suis beaucoup intéressé à ces pratiques mais les essais mis en place n'ont jamais été convainquants. Les molécules de traitement n'ont pas que des côtés sympas, mais ce n'est pas non plus le grand diable"*. Les traitements allopathiques sont efficaces à 94-95%, sauf s'il y a des résistances. Une nouvelle molécule est aussi sortie cette année (le Zolvic) : *"elle est à réserver pour traiter les animaux introduits dans le troupeau, pour éviter l'arrivée sur l'élevage de parasites résistants aux traitements classiques"*.

NATHALIE GOUÉREC, CEDAPA

Trémargat, première commune d'Europe de la résistance aux avermectines !?

Jusqu'à il y a trois ans, les chèvres d'Achille et Kathleen sortaient au pâturage toute l'année. *"Nos problèmes sanitaires allaient croissants, malgré deux à trois traitements du troupeau par an, à l'Eprinex (avermectines) seul traitement utilisable sans écarter le lait. Il y avait des moments où on ne contrôlait plus rien, en particulier sur les chevrettes en première lactation"*, raconte Achille Talon. *"On a fait un essai avec le labo, pour vérifier l'efficacité du traitement, car on avait de gros doutes. Résultat : les comptages d'œufs dans les fèces étaient énormes même après traitement"*, rajoute Matthieu, qui reprend la ferme. Cette résistance à l'Eprinex (qui contient une molécule du groupe des avermectines) serait une première en Europe, note Jacques Cabaret. *"On a décidé de garder les chèvres en bâtiment de Noël jusqu'à fin mars"*. Une rupture qui permet de casser le cycle des parasites et de faire un vrai vide sanitaire : *"il y a deux ans on a traité au levamisole (une autre molécule anthelminthique, plus ancienne) en fin de lactation. Cette année, on n'a pas eu besoin. On reste vigilant et on fait des coproscopies au premier signe"*.

Les strongles digestifs

Tous les ovins et caprins à l'herbe sont parasités par des strongles digestives. Les œufs des strongles sont éliminés dans les fèces, évoluent en larves infestantes sur le pâturage et elles sont ingérées au cours des repas d'herbe. Si le pâturage s'étend sur toute l'année, on entretient donc et on augmente l'infestation des pâtures, et des animaux, en strongles.

Protostrongles, ou strongles pulmonaires

« Quand vous en avez, c'est pour la vie » : le parasite peut vivre plusieurs années. Son cycle dure cinq à neuf semaines, avec comme hôte secondaire un escargot terrestre. *« Pour le bloquer, il ne faut pas penser moutons ou chèvres, mais escargot et limaces : il ne faut pas traiter quand l'excrétion est maximale, mais à la mise à l'herbe, pour que la nouvelle génération de limaces et d'escargots ne s'infeste pas »*. Les strongles pulmonaires ne se diagnostiquent pas par les techniques usuelles de coproscopie, *« sauf si elles sont en quantités phénoménales »*....Il faut donc demander une technique particulière (Baerman) pour les mettre en évidence. Les manifestations : toux, jetage, gêne respiratoire (la fréquence respiratoire augmente)

« cela peut expliquer que les animaux toussent quand ils vont au pâturage. C'est plutôt une toux d'effort ». Autre symptôme possible : la baisse de production laitière. A noter que strongles pulmonaires et digestives vont souvent ensemble.

Le moniezia (appelé parfois taenia par les éleveurs)

C'est un parasite problématique pour les élevages qui élèvent des agneaux à l'herbe (pas de souci pour les brebis ni pour les chèvres). Son cycle nécessite la présence d'un petit acarien, l'oribate, en général abondant particulièrement dans les prairies avec de la mousse ! (la lutte contre les mousses sur le pâturage peut ainsi limiter l'infestation)

La petite douve

C'est un parasite des zones un peu sèches. Un cycle très long, avec deux hôtes secondaires (escargot et fourmi).

La grande douve

Elle se trouve dans les zones humides. Elle nécessite obligatoirement la présence d'un escargot aquatique, la limnée. Un des moyens de prévention en cas d'infestation est donc de proscrire le pâturage dans les zones avec une mare ou un cours d'eau. La paramphistome nécessite également la présence de limnée.

Moins de charges, plus de produits

Le propre du système herbager est que chacun doit l'adapter à sa ferme et à ses objectifs. Pas de recette définitive, l'essentiel est d'être cohérent. C'est pourquoi le groupe du Trégor a décidé d'aller voir les fermes économiquement les plus performantes, pour analyser globalement la performance économique sur le terrain. Compte-rendu de visite chez Pascal Salaün à Ploubezre.



Dans toute exploitation, il y a des remises en cause, des adaptations de conduite. Pascal Salaün (SCEA Traou Jacob), éleveur laitier à Ploubezre n'échappe pas à la règle. Il a revu depuis 3-4 ans sa stratégie : « jusqu'à j'étais persuadé que quand on utilisait peu de concentrés, on a une meilleure marge. Aujourd'hui je me dis que c'est vrai, mais à condition de produire du lait ». En cause une baisse de productivité trop importante : « par exemple en 2008-2009, j'ai vendu seulement 4.500 litres de lait par vache ».

Il n'y a pas vraiment de différences marquantes avec les autres exploitations : globalement les produits sont meilleurs, pour des charges égales (structure) ou inférieures (coût alimentaire). A noter que la charge de travail sur l'exploitation est importante, pour un seul actif.

Pascal a donc d'abord travaillé sur l'optimisation de sa ration de base. « Avant, ma ration hivernale était à base de maïs et betteraves (et un peu de foin), complétée d'environ 2 kg de tourteau de colza, donc pas équilibrée. Il y avait du gaspillage ».

Aujourd'hui c'est moitié

ensilage de maïs, moitié ensilage d'herbe, complété avec 1 kg de tourteau de soja et 3 kg de mélange céréalier par vache. L'herbe est récoltée avant épiaison : « je vise un ensilage d'herbe de qualité, plutôt sec pour favoriser l'ingestion ». Rendement obtenu par fauche, environ 3 tMS par ha.

Des prairies renouvelées

Autre évolution : « je ne laisse plus vieillir mes prairies : je n'ai plus de prairies de 10 ans sauf sur des parcelles en pente ». Depuis 3 ans sa rotation est réglée comme une horloge : prairie (5-6 ans) – maïs et méteil. « Les vieilles prairies ont un rendement moins régulier. Souvent au printemps elles te paraissent bien parties et ensuite elles ne donnent rien, surtout si ça sèche. Les jeunes pâtures sont plus denses ». Pascal est resté sur des pâtures à base de RGA-TB pour les vaches, avec parfois un peu de fétuque élevée (5kg /ha), sauf sur les prairies sèches proches du bâtiment, où il met du dactyle, « car les vaches y pâturent régulièrement ». En revanche les parcelles davantage destinées à la fauche se sont beaucoup diversifiées (RGH + TV + luzerne ou dactyle + RGA+TB+TV pour 3 ans pour les parcelles en culture).

La gestion de l'herbe s'est adaptée à des conditions climatiques qui évoluent. « J'ai mis 10 ha de côté cette année : 5 ha pour la parcelle de réserve, et 5 ha pour le stock. Ma parcelle de

réserve, je la prévois désormais pour le 15 avril : c'est la période où je me retrouve sans herbe, et en général aussi sans maïs en stock. En plus si je continuais à tourner sur les autres pâtures, elles tendraient à s'épuiser ». Les 5 hectares doivent permettre de tenir environ 20 jours, pour 40 vaches, avec du foin et de l'enrubannage en tampon. « Cela me permet de prendre de l'avance sur l'herbe ». Pascal Salaün tend à raccourcir un peu les intervalles de pâture : « je descends à 30 jours au printemps, et c'est rare que je monte à plus de 40 jours ».

Produire plus avec peu d'intrants

Globalement le rendement moyen des prairies s'est amélioré : « je suis passé à plus de 7 tMS/ha d'herbe valorisée en moyenne en 2010 (contre 6t-6,5 t au maxi). Mais parallèlement mon chargement a aussi augmenté (1,64 UGB /ha de SFP). On sait que quand le chargement augmente, le rendement de l'herbe augmente aussi ». La productivité par vache laitière s'est améliorée (5000 l/VL), avec un coût alimentaire bien maîtrisé (36 euros pour 1000 litres vendus, contre une moyenne CEDAPA à 57 euros pour le Cedapa).

Pascal Salaün a aussi une stratégie de maximisation du produit veaux. Les vaches dont il ne souhaite pas garder la descendance sont inséminées avec du Blanc bleu belge : 60% des vaches (pas les génisses). « Je vise un renouvellement de 25%, donc je prévois d'inséminer en race laitière environ 50% du troupeau ». D'où un prix moyen des veaux supérieur (tableau ci-dessous). Bref plus de produits, pour des charges opérationnelles faibles, et pas de dérapage sur les charges de structure.

NATHALIE GOUÉREC, CEDAPA

La ferme : 39 ha d'herbe - 8 ha de mélange céréalier (dont 2 ha ensilés pour les génisses) - 6 ha de maïs - 40 VL (1/3 Normandes, 2/3 Holstein) - 60 ares d'herbe par VL
Pluviométrie moyenne : 900 mm par an (656 mm en 2011)

Résultats de l'étude économique du CEDAPA (résultats 2010-2011) La SCEA est en conversion bio sur cet exercice.

	CER	CEDAPA	SCEA de Traou Jacob
SAU	71	65	53
lait vendu	378 067	298 058	230 700
UTH familiaux	1.68	1.63	1.00
lait vendu / UTH	225 040	182 858	230 700
% maïs dans la SFP	41%	19%	14%
Chargement	1.50	1.40	1.64
Prix du lait moyen	326	326	342*
Prix moyen des veaux		194	272
EBE/1000 litres (hors productions annexes)	209	215	378
EBE/ Produit (%)	39%	41%	59%
% charges de structure/ produit	42%	43%	36%
Aides (DPU +MAE) /1000 litres	80	107	152
coût alimentaire / 1000 l	81	57	36
coût concentrés / 1000 l	49	27	12

* le supplément de 30 euros / 1000 litres de la conversion bio est inclus.

Le pâturage de précision, ou pâturage tournant dynamique

Un groupe d'agriculteurs de l'ADEAS dans la Sarthe a invité John Bailey, consultant d'origine irlandaise sur le pâturage à la néo-zélandaise. Reportage de l'envoyé spécial du CEDAPA, François Leray, qui analyse pour nous cette méthode au regard de la méthode Pochon : « du fil avant – fil arrière » calculé », avec des intervalles plus courts surtout au printemps.



John Bailey (au centre) sur la ferme de Benoît Drouin (à droite) à Rouez-en-Champagne (Sarthe)

Le principe du cell-grazing, l'autre nom du pâturage de précision, est de subdiviser le parcellaire en couloirs et de subdiviser ces couloirs en cellules ou en cases grâce à des fils nylon. C'est un peu un pâturage avec fil avant et fil arrière dans des paddocks de 25 - 40 mètres de large. L'idée est de faire coller précisément la quantité d'herbe offerte aux besoins du lot d'animaux. En effet, il faut que le lot d'animaux ait à disposition exactement la quantité d'herbe nécessaire pour 24 heures, ni plus, ni moins, pour faire ni surpâturage ni sous pâturage.

« Dans ce système de pâturage, la seule constante au cours de l'année est de rentrer dans les prairies à une hauteur d'herbe constante :

- En allaitant, quand la production atteint 2800 kg de MS par ha, et on en sort à 1300 kg de MS par ha

- En laitières, quand la production est de 3000 kg de MS par ha, pour en sortir à 1500 kg de MS par ha ».

Cela correspond pour un RGA TB à une entrée entre 12 cm (en septembre) à 15 cm (en mai) à l'herbomètre suivant la

saison. On est donc proche du pilotage au mètre ruban d'Eric Favre, éleveur du Réseau Agriculture Durable de Loire-Atlantique, qui préconise une entrée dans les paddocks à 18-20 cm de hauteur (au mètre ruban, feuilles tendues).

Les paddocks de 24 heures permettent « le meilleur rendement ». D'où une taille des paddocks adaptée au troupeau.

Un exemple. J'ai 50 VL qui produisent 6500 kg de lait, soit un besoin quotidien de 17 kg MS par VL. Mes paddocks doivent donc fournir 17 kg * 50 VL, soit 850 kg de MS par jour, pour couvrir les besoins du troupeau.

En respectant les hauteurs d'entrée et de sortie indiquées, chaque hectare me fournira 1500 kg de MS. Il me faut donc 850/1500, soit un peu moins de 60 ares par jour pour mes 50 vaches. Mon paddock de base, appelé aussi cellule, sera donc de 60 ares : « en production laitière la taille des cellules est assez constante car les besoins du troupeau varient peu. En revanche, la taille de la cellule peut varier davantage dans les troupeaux allaitants, car les besoins des animaux varient au fil de la saison d'herbe ». John Bailey utilise une règle spécifique pour mesurer la hauteur d'herbe, mais reconnaît que les seuls outils fiables « ce sont l'œil et les animaux : si les animaux sous-pâturent le paddock, c'est que la surface était trop grande ».

Autre particularité de ce système de pâturage pratiqué en Nouvelle-

Les pistes à creuser..

Des tanins condensés dans les prairies

« Du carburant de fusée ! » : selon John Bailey, l'introduction dans les pâtures de plantain lancéolé, plus précisément le cultivar sélectionné appelé Cères Tonic, est une révolution en Nouvelle-Zélande. Utilisé depuis quatre ou cinq ans, "il permet de monter le taux de légumineuses à 60-70% dans les pâtures, sans problème métabolique". Sans compter que le plantain limiterait le parasitisme, et aurait un effet tonifiant sur les vaches. Rien que ça ! Selon une brochure du département d'agriculture en Australie, le plantain est adapté au pâturage tournant, très productif, plus tolérant à la sécheresse que la chicorée et peut se régénérer à partir de graines pour maintenir le couvert. Peut être semé en mélange prairiaux et/ou avec de la chicorée (environ 3 kg/ha)

Faucher les chardons rampants sous la pluie.

C'est une des solutions imaginées par les scientifiques de Nouvelle Zélande pour contrôler les chardons rampants. Là-bas, le chardon rampant est le principal ennemi des pâtures et coûte quelques 873 millions de dollars à l'industrie bovine et ovine en Nouvelle Zélande, pour des herbicides peu efficaces. Une expérimentation menée pendant deux ans sur 12 fermes a montré une diminution de 30% de la surface couverte par les chardons au printemps en fauchant sous la pluie, par rapport à une fauche des chardons par temps sec. L'explication avancée, mais jusqu'à présent pas vérifiée, serait liée à un champignon *Verticillium dahliae*, également connu sous le nom champignon fusariose, qui attaque les chardons. Lorsque l'on coupe le chardon sous la pluie, les spores qui proviennent de l'intérieur du chardon infecté sont transférés sur les lames humides de la faucheuse vers les pousses de chardon voisines qu'ils infectent.

Zélande, « on ne fait pas de fauche, on n'a pas de tracteur, on n'a pas de bâtiment » : il faut donc adapter les besoins des animaux à la courbe de production potentielle d'herbe du secteur géographique. Ainsi, raconte John Bailey, « quand j'étais en Nouvelle-Zélande, les 7500 brebis agnelaient pour la saison d'herbe, et on prenait en plus 400 à 600 taurillons à engraisser à l'herbe ». Quand la pousse de l'herbe devenait très faible il ne restait plus que les brebis à l'entretien.

Evidemment dans nos systèmes bretons, c'est un peu plus délicat à adapter, mais les systèmes laitiers en vèlage groupé n'ont besoin que d'un peu de foin l'hiver...

Côté composition des prairies, John Bailey se préoccupe peu du choix des graminées : « s'il y a une bonne fertilisation de la terre, si la prairie est bien pâturée et bien gérée, ça marchera ». Il laisse donc le choix des graminées à l'éleveur, mais observe que les prairies multi-espèces sont plus difficiles à gérer : « de toute façon si on pâture bien, il ne reste vite que les meilleures graminées et légumineuses ». Côté légumineuses en revanche, il invite à en semer au moins quatre : un trèfle blanc géant, un intermédiaire et un rampant, et un trèfle violet. L'attention portée aux pâtures et à la fertilité des sols est néanmoins centrale : « ce qui nous remplit la poche c'est ce qu'on ne dépense pas, mais aussi tout ce qui contribue à satisfaire les besoins des plantes ».

FRANÇOIS LERAY, CEDAPA

John Bailey est consultant en pâturage au sein de « Pâturage sens ».

Il est basé en Sarthe, mais travaille sur toute la France. Il aide les éleveurs à construire leur système de pâturage. En fonction du contexte pédo-climatique et de la flore présente dans les prairies, John « détermine » une courbe de pousse de l'herbe spécifique à l'exploitation, pour estimer le potentiel de production d'herbe, et permettre de l'augmenter. Après discussion avec l'éleveur, il définit un projet de système de pâturage, qu'il participe à mettre en place. Ainsi pour l'organisation du pâturage en cases, John Bailey propose des techniques « qui simplifient vraiment la vie des éleveurs ». Puis il donne à l'éleveur le mode d'emploi du système de paddocks. Son objectif : rendre l'éleveur autonome : « avec de bons outils en main, c'est lui qui va affiner la gestion de son système de pâturage ». Il intervient aussi pour des groupes d'éleveurs.

Contact : www.paturesens.com/

Ferme laitière herbager bio du Mené (22)

cherche repreneur(s) pour 2014 : 33 ha bien groupés avec bon potentiel agronomique, en location, système herbager, bâtiments fonctionnels en bon état, peu de matériels car Cuma intégrale à proximité, contrat de parrainage possible, prêt à étudier autres productions, réseaux alternatifs très bien implantés.
Tél : 06 62 84 46 98.

L'écho du CEDAPA (bimestriel)

2 avenue du Chalutier Sans Pitié,
Bât. Groupama, BP 332, 22193
Plérin cedex 02.96.74.75.50 ou
cedapa@wanadoo.fr
Directeur de la publication : Robert Hamon

Comité de rédaction : Pascal Hillion,
Joël Le Calvez, Michel Le Voguer,
Laurence Le Métayer-Morice,
Suzanne Dufour, Christophe Carro,
Georges Etesse, Valérie Josset
Mise en forme : Nathalie Gouérec
Abonnements, expéditions : Brigitte Tréguier

Impression : RoudennGrafik, ZA des
Longs Réages, BP 467, 22194 Plérin
cédex.

N° de commission paritaire : 1113 G
88535 - ISSN : 1271-2159

Des différences ?

On tourne avec des intervalles plus courts au printemps que dans le système Pochon, ce qui veut aussi dire qu'on va débrayer des parcelles plus tôt (et donc récolter aussi plus tôt, à défaut d'avoir des taurillons à engraisser !), ce qui peut être un avantage en zone séchante. Autre aspect qui reste à évaluer : un pâturage d'une meilleure qualité, et ce peut-être d'autant plus que l'on fonctionne en prairies multi-espèces. A noter qu'en cas de coup d'arrêt de la pousse printanière (coup de froid), on a moins de réserve sur pied. Quand la saison avance et que la pousse ralentit, les intervalles vont s'allonger et finalement rejoindre les pratiques des systèmes Pochon. Autre point à creuser : le fait de donner plus souvent de la lumière au trèfle favorise-t-il la pérennité des prairies ? Les pâtures de Nouvelle-Zélande, nous dit le spécialiste, ne sont pas renouvelées et continuent à assurer des productions élevées à l'hectare. John Bailey montre d'ailleurs souvent la photo ci-contre pour témoigner de l'importance de la gestion de l'herbe sur la bonne santé de la prairie. Un point qui intéresse vivement les herbagers de l'ouest, en quête d'une plus grande pérennité de prairies productives. A suivre donc...



Bulletin d'abonnement à retourner avec votre règlement à

L'écho du CEDAPA BP 332 - 22193 PLERIN Cédex

Nom :

Prénom :

Adresse :

Commune :

CP : Tél :

Profession :

Adhérent CEDAPA ou élève/étudiant

Non adhérent, établissement scolaire

Soutien+organismes, entreprises

Adhésion 2012

Je m'abonne pour :

1 an

(6 numéros)

2 ans

(12 num.)

18 €

27 €

39 €

50 €

27 €

45 €

60 €

(Chèque à l'ordre du CEDAPA, prix TTC dont TVA à 2,10%)

☐ J'ai besoin d'une facture

